

### Ordre du Jour :

- Bilan de l'arbre de Noël
- Point sur la rencontre avec LECLERC
- Quiz
- Travaux
- Divers

### Bilan Arbre de Noël



Cette année, nous avons fait le choix de ne pas faire payer le café, pour une question de praticité. En compensation, le tarif des gâteaux a été augmenté. Après bilan de la journée, ce choix fut judicieux pour les personnes qui le servaient.

Sophie et Mickaël ont rencontrés M. Bernier le 07 janvier dernier, pour la donation, il a confirmé seulement pour 3000€ versé en avril dernier délai. Il ne serait pas en mesure de donner plus (pour l'instant), après discussion, M Bernier leur a proposé de faire une ristourne de 5% sur la carte LECLERC pour les familles venant faire leurs courses dans son magasin d'avril à septembre. Suite à cette offre, nous avons décidé de faire une réunion d'information auprès des familles avec l'intervention d'une personne de LECLERC pour expliquer cette procédure. Date retenue pour la réunion est le 03 mars à 20h30.



### Quiz

Les affiches devront être distribuées avant le 03 février.

### Travaux

Sujet non abordé suite à l'absence de Mickaël et Stéphane, discussion reportée à la prochaine réunion.

Aline nous a signalé qu'un radiateur ne fonctionnait plus dans la salle du milieu ; ainsi que la sonnette. Il est décidé de racheté une sonnette.

### Divers

L'audit RESTORIA a eu lieu le 6 janvier 2017, le rapport stipule 1 NC, concernant l'absence d'eau chaude au niveau du lave-main. Se renseigner si l'eau chaude est réellement obligatoire à ce niveau.



Le carnaval est prévu le vendredi 3mars, pour le gouter (après le défilé), il est décidé de faire des crêpes comme l'année dernière. L'accompagnement sera : Sucre – Nutella – Confiture. Et en boisson : Sirops de grenadine et menthe.

Pour le voyage, il est décidé à l'unanimité de ne pas faire de réduction aux familles ayant plusieurs enfants concernés pour un même voyage. La réduction des gâteaux BIJOU sera déduite sur le 1<sup>er</sup> voyage. Concernant le prélèvement, un mail ou courrier sera envoyé aux familles pour savoir s'ils veulent payer en une seule fois, ou échelonner le montant.

**PROCHAINE REUNION : MARDI 28 FEVRIER A 19H45**